### MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

### Aux contribuables de la susdite municipalité

#### AVIS PUBLIC

#####  EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a que les membres du conseil ont adopté la résolution 2018-11-25 le 5 novembre dernier pour les dates de séances 2019.

**2018-11-25 ÉTABLISSEMENT D’UN CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** l’article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par la conseillère Lucie Coderre, appuyé par le conseiller Yvon Therrien et résolu que les réunions ont lieu à l’hôtel de ville de Saint-Claude, 295, 2e étage, Route de l’Église à Saint-Claude [QC) JOB 2N0 à 20h.

* Lundi 14 janvier
* Lundi 4 février
* Lundi 4 mars
* Lundi 1 avril
* Lundi 6 mai
* Lundi 3 juin
* Mardi 2 juillet
* Lundi 5 août
* Mardi 3 septembre
* Lundi 7 octobre
* Lundi 4 novembre
* Lundi 2 décembre

**QU’**UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**ADOPTION : 6 POUR**

Donné à Saint-Claude, le 15 novembre 2018

France Lavertu

Directrice générale

Secrétaire-trésorière